

La Norvège renonce à délivrer des permis de prospection minière



En janvier, le Parlement norvégien avait donné son feu vert à l'ouverture de 280.000 km² de fonds marins à la prospection, une superficie supérieure à celle du Royaume-Uni. (Crédits : AFP)

latribune.fr

La Norvège a annoncé qu'elle ne délivrerait pas, comme prévu initialement, de permis de prospection minière sous-marine dans ses eaux en 2025. Une décision qui repousse un projet controversé.

La Norvège a changé d'avis. Alors qu'elle envisageait de devenir l'un des premiers pays au monde à exploiter les fonds marins pour leurs ressources minérales, elle a décidé de reporter l'attribution de ses premiers permis de prospection. Cette décision intervient après des mois de controverses et sous la pression de la gauche socialiste, minoritaire au Parlement, qui a conditionné son soutien au projet de budget 2025 à ce report. Dans un communiqué, le parti a précisé que cette suspension s'appliquerait pour 2024 et 2025.

Le Premier ministre travailliste, Jonas Gahr Støre, a toutefois affirmé que ce n'était pas un abandon définitif. « C'est un report,

on doit pouvoir accepter ça », a-t-il déclaré à la chaîne TV2, insistant sur le fait que les projets nationaux d'extraction de minéraux jugés essentiels pour la transition énergétique restaient d'actualité. En janvier, le Parlement norvégien avait donné son feu vert à l'ouverture de 280.000 km² de fonds marins à la prospection, une superficie supérieure à celle du Royaume-Uni.

Le ministère de l'Énergie avait ensuite ciblé des zones prioritaires, représentant 38 % de cette surface, en mer de Norvège et en mer du Groenland, en vue d'un premier cycle d'attribution des licences en 2025.

Le procès entre WWF et l'Etat ouvert

Malgré les assurances du gouvernement sur les garde-fous et la réversibilité de cette ouverture, l'initiative avait déclenché une levée de boucliers. ONG, scientifiques, institutions internationales comme le Parlement européen et certaines multinationales

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Norvège renonce à délivrer des permis de prospection minière

s'étaient opposés au projet, arguant de risques majeurs pour des écosystèmes marins déjà fragilisés par le réchauffement climatique.

Jeudi, s'est par ailleurs ouvert un procès entre le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'Etat norvégien. L'ONG demande la suspension de ce processus d'ouverture et la réalisation d'études d'impact approfondies. « **WWF est très heureux qu'il n'y ait pas de cycle de concessions en 2024-2025** », a réagi Karoline Andaur, présidente de WWF Norvège. Toutefois, elle a confirmé que la procédure judiciaire se poursuivrait, afin de déterminer si la décision d'ouverture des fonds marins avait été prise sur des bases légales.

Les opposants au projet mettent en garde contre plusieurs dangers liés à l'exploitation minière sous-marine : destruction d'habitats, pollution sonore et lumineuse, risques de fuites chimiques provenant des machines, ou encore déplacements d'espèces sensibles. Ces risques concernent des zones marines

encore largement méconnues et considérées comme des refuges pour des organismes uniques.

Ne pas dépendre de pays comme la Chine

De leur côté, les autorités norvégiennes défendent l'importance de diversifier les sources d'approvisionnement en minéraux essentiels, afin de réduire la dépendance à des pays comme la Chine. Elles soutiennent que la prospection sous-marine pourrait aussi fournir des connaissances scientifiques cruciales sur ces écosystèmes.

Selon Oslo, le plateau continental norvégien recèlerait d'importants gisements de cuivre, de cobalt, de zinc et de terres rares. Ces ressources sont indispensables à la fabrication de batteries électriques, de turbines d'éoliennes, d'ordinateurs et de téléphones portables, autant d'éléments clés pour réussir la transition énergétique.

(Avec AFP) ■